



SECONDA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019

2^{ème} session extraordinaire de 2019

26 è 27 di ghjugnu

26 et 27 juin

2019/E2/048

MOTION AVEC DEMANDE
D'EXAMEN PRIORITAIRE

Motion déposée par Jean-Charles ORSUCCI au nom du groupe Andà per Dumane

Objet : Grand port de Bastia

L'agrandissement du port de Bastia est une nécessité économique et géostratégique actée par l'Assemblée de Corse. Ce projet a désormais 12 ans.

Pour rappel,

1. En 2007, l'Assemblée de Corse vote le principe du port de la Carbonite.
2. En 2009, est installé le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.
3. En octobre 2012 sont approuvées les mesures exemplaires et concrètes proposées tant sur le contenu du projet que pour la suite avec la création d'une aire marine protégée de 7000 hectares (Parc Marin).
4. En Décembre 2012, étape essentielle, le dossier est approuvé par le Conseil National de Protection de la Nature (CNP).
5. En Mai 2013, arrêté préfectoral autorisant le port de la Carbonite.
6. En Février 2014, premier Comité de Pilotage Régional. Il officialise le calendrier de réalisation.
7. Ce projet est à l'arrêt depuis décembre 2015 et n'est jamais revenu devant l'Assemblée de Corse.

CONSIDERANT le projet de grand port de Bastia,

CONSIDERANT que ce projet est le plus grand projet du siècle pour la Corse,

CONSIDERANT que le grand port de Bastia est pensé pour à minima 50 ans,

CONSIDERANT que ce projet aura pour incidence un développement économique majeur de la cité de Bastia et des villes alentours,

CONSIDERANT les récentes déclarations publiques du Président du Conseil Exécutif de Corse,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

DEMANDE au Président du Conseil Exécutif de Corse d'expliquer la pertinence de l'abandon d'un projet voté par l'Assemblée de Corse sans débat parlementaire.

DEMANDE au Président du Conseil Exécutif de Corse de présenter un rapport étayant l'état du projet évoqué.

DEMANDE au Président du Conseil Exécutif de Corse d'associer la représentation démocratique du peuple corse au travers de l'ensemble des groupes de cette Assemblée à toute évolution du projet évoqué.